

Tours, 08 janvier 2021  
N° 0-28464-2020 ARM/DPMM/FORM/NP

### **CIRCULAIRE**

relative à l'admission en classes préparatoires à l'enseignement supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée naval de Brest pour l'année scolaire 2021-2022.

- RÉFÉRENCES** : a) code de l'éducation (articles. R.425-1 à R.425-22) ;  
b) décret 2020-735 du 16 juin 2020 (n.i. BO ; JO n° 149 du 18 juin 2020, texte 5) relatif aux remboursements des frais de trousseau et de pension et aux sanctions applicables aux élèves des lycées de la défense ;  
c) arrêté du 22 août 2019 (n.i. BO ; JO n° 203 du 1<sup>er</sup> septembre 2019, texte 8) relatif à l'organisation et au fonctionnement des lycées de la défense ;  
d) arrêté du 2 mars 2017 (JO n° 70 du 23 mars 2017, texte n° 28 ; signalé au BOC 14/2017 ; BOEM 420.0.1.1) ;  
e) circulaire n° 527758/ARM/DRH-AT/DRHF/BLDAF/SLM du 07 décembre 2018 (BOC n° 04 du 24 janvier 2019, texte 32) ;  
f) décision du 6 juillet 2020 portant délégation de signature – direction du personnel militaire de la marine (n.i. BO ; JO n° 170 du 11 juillet 2020, texte 19).
- ANNEXES** : cinq annexes et deux appendices.
- T. ABROGÉ** : circulaire n° 0-637-2020/ARM/DPMM/FORM du 20 janvier 2020 (BOC n° 6 du 24 janvier 2020, texte 24).

## **1. GÉNÉRALITÉS**

La présente circulaire fixe les conditions d'admission des étudiants dans les classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES) et dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) relevant du Lycée naval de Brest pour l'année scolaire 2021-2022.

Afin d'amener les élèves à aborder dans les meilleures conditions une classe préparatoire aux grandes écoles de la défense et de soutenir leur projet de carrière militaire, la CPES permet, pendant une année, de :

- conforter la motivation pour la carrière militaire ;
- consolider les connaissances ;
- développer la culture générale ;
- renforcer les méthodes de travail.

Le Lycée naval admet en CPGE pour la rentrée de septembre 2021 des candidats aux concours pour l'admission à :

- l'École navale ;
- l'École nationale supérieure de techniques avancées de Bretagne (ENSTA) à titre militaire ;
- l'École spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr filières scientifiques ;
- l'École de l'air ;
- l'École nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire (ENSIM) – ENSAM Angers.

Les programmes de préparation à ces concours sont basés sur les éléments suivants :

- le concours d'entrée à l'École navale fait l'objet d'épreuves écrites communes organisées par le concours Centrale-Supélec ;
- le concours d'entrée à l'ENSTA Bretagne fait l'objet d'épreuves écrites organisées dans le cadre de la banque de notes du concours commun Mines-Ponts ;
- les concours d'entrée à l'ESM de Saint-Cyr (scientifique) et à l'École de l'air font l'objet d'épreuves écrites communes dans le cadre de la banque de notes du service des concours communs polytechniques (CC-INP).

## 2. PARTICULARITÉS

Tout jeune français, titulaire d'un baccalauréat de l'enseignement général du second degré ou fréquentant une classe de terminale conduisant à ce baccalauréat, peut déposer un dossier de candidature. Toutefois, l'admission reste subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Pour une admission en CPES, les candidatures des étudiants titulaires d'une bourse nationale d'études du second degré ou éligibles aux bourses de l'enseignement supérieur sont traitées en priorité.

Le régime du Lycée naval est celui de l'internat. Les admissions en CPGE sont prononcées au titre de l'aide au recrutement. En conséquence, les étudiants admis sont tenus de présenter au moins un concours militaire correspondant à leur classe spécifique de préparation. Ils sont en outre tenus de présenter le concours de l'École navale. Dans le cas contraire, ils ne seraient pas autorisés à redoubler au sein du Lycée naval.

Sur demande écrite, ils peuvent également être autorisés par le commandant du centre d'instruction naval (CIN) de Brest à présenter, à titre individuel et à leurs frais, un ou plusieurs concours d'admission ne relevant pas du ministère des Armées :

- soit à la fin de la deuxième année du cycle préparatoire et à titre exceptionnel, après avis favorable du proviseur du lycée ;
- soit lorsqu'ils redoublent leur deuxième année, ou présentent pour la dernière fois en raison de leur âge un concours d'accès aux écoles de formation d'officiers des Armées et des formations rattachées.

## 3. SCOLARITÉ

### 3.1. Filières et options proposées

<p>CLASSES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : CPES Lycée naval de Brest</p>
<p>Filière Scientifique</p>
<p>CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES : CPGE Lycée naval de Brest PRÉPARATIONS</p>

École polytechnique	Quelques étudiants proposés à la discréTION des enseignants et du proviseur avec accord du chef d'établissement.
École spéciale militaire de Saint-Cyr filière « scientifique »	
École navale	
École de l'air de Salon-de-Provence	1 <sup>re</sup> année : Mathématique/Physique/Sciences de l'ingénieur (MPSI) ; Physique/Chimie/Sciences de l'ingénieur (PCSI).  2 <sup>e</sup> année : Mathématique/Physique (MP), Physique/Sciences de l'ingénieur (PSI).
École nationale supérieure de techniques avancées de Bretagne	
École nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire	

### **3.2. Langues enseignées dans les classes préparatoires du Lycée naval**

- enseignement obligatoire : anglais ;
- enseignement facultatif : néant.

## **4. CONDITIONS D'ADMISSION**

L'admission est subordonnée à des conditions d'âge et d'aptitude physique, à la signature d'un contrat d'éducation et d'une charte de civilité et de comportement.

### **4.1. Conditions d'âge**

Avoir moins de 22 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours soit :

- CPES : né(e) en 2002 ou postérieurement ;
- CPGE : né(e) en 2001 ou postérieurement.

La limite d'âge des candidats accomplissant un service volontaire est majorée d'un temps égal à la durée effective de ce service.

### **4.2. Conditions d'aptitude physique**

L'admission au Lycée naval devient définitive une fois la visite médicale de rentrée effectuée et après avoir obtenu l'avis favorable du médecin compétent pour le centre d'instruction naval (CIN) de Brest.

Les vaccinations légales [diphthérie, tétanos, poliomyélite (DTP)] doivent être à jour. Tout refus, non médicalement motivé, interdit de prononcer l'admission définitive de l'intéressé.

Les candidats doivent, en outre, satisfaire aux conditions médicales d'aptitude requises pour l'admission dans les écoles préparées (SIGYCOP minimal requis).

### **4.3. Signature du contrat d'éducation**

Préalablement à l'admission, le candidat majeur doit signer un « contrat d'éducation » par lequel il s'engage à se présenter au moins à l'un des concours d'admission aux écoles de formation d'officiers.

Ce document est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante et à l'annexe II :

<http://www.defense.gouv.fr/marine/ressources-humaines/ecolets-et-formations/lycee-naval>

S'il est mineur, son représentant légal signe en son nom. À sa majorité, l'étudiant devra confirmer les engagements antérieurs. En cas de refus, il sera exclu du lycée, mais néanmoins autorisé à terminer l'année scolaire à titre onéreux, sous réserve de l'avis favorable du chef d'établissement.

#### **4.4. Désignation d'un correspondant**

La présence d'un élève mineur en internat nécessite la désignation d'un correspondant d'internat, ou à défaut, du responsable légal, qui s'engage à rallier l'établissement sur demande du commandement du Lycée naval, **dans les deux heures**, en toutes circonstances, pour une prise en charge de l'élève.

Aussi le correspondant s'engage à accueillir l'étudiant :

- en cas de maladie ;
- en cas d'exclusion temporaire ;
- pendant les périodes de fermeture du lycée ou/et du CIN Brest, s'il ne peut pas retourner au domicile familial.

L'élève n'est plus sous la responsabilité de l'établissement lorsqu'il est chez son correspondant.

Une charte d'engagement sous la forme d'une lettre co-signée par la famille et le correspondant est fournie en début d'année (annexe IV).

#### **4.5. Charte de civilité et de comportement**

Préalablement à l'admission, le candidat a l'obligation de signer une charte de civilité et de comportement qu'il s'engage personnellement à respecter. Cette charte est également signée par les représentants légaux, même si l'étudiant est majeur. Celle-ci est à retourner signée avec l'ensemble du dossier avant le 5 juillet 2021.

### **5. COÛTS DE SCOLARITÉ**

Les étudiants admis en CPES et CPGE bénéficient pendant toute la durée de leur scolarité d'une exonération provisoire des frais de pension et de trousseau. Ils perçoivent en outre une solde mensuelle relevant du régime de la solde spéciale [cf. réf. b)].

#### **5.1. Exonération en classes préparatoires à l'enseignement supérieur**

Aucun remboursement des frais de pension et de trousseau ne sera exigé à un étudiant de CPES non admis en première année de CPGE par décision du conseil de classe, justifiée par l'insuffisance de ses résultats à poursuivre sa scolarité dans une classe préparatoire aux grandes écoles d'un lycée de la défense.

À l'issue de leur scolarité, les étudiants peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'un maintien de l'exonération provisoire ou d'une exonération définitive des frais de pension et de trousseau.

#### **5.2. Exonération provisoire**

Pendant une période de 18 mois après leur départ du Lycée naval, les étudiants bénéficient de droit du maintien de l'exonération provisoire. Pour continuer à conserver ce bénéfice, ils doivent démontrer au 1<sup>er</sup> décembre de l'année suivant leur départ qu'ils sont dans l'une des situations suivantes.

SITUATION	EXONÉRATION
Élèves d'une école de formation d'officiers	exonération provisoire pendant la scolarité.
Élèves en écoles de formation d'officiers des Armées et des formations rattachées du ministère des Armées	exonération provisoire pendant au maximum huit ans à compter du 1 <sup>er</sup> octobre de l'année d'obtention du baccalauréat et sous réserve d'être nommé au 1 <sup>er</sup> grade d'officier avant cette date.
Militaires volontaires	exonération pendant la durée du service.
Militaires engagés	exonération provisoire pendant trois ans.
Agents civils de l'état	exonération provisoire pendant trois ans.

### **5.3. Exonération définitive**

Les étudiants bénéficient d'une exonération définitive dans les cas suivants :

Dans un délai de huit ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre de l'année d'obtention du baccalauréat :

- l'intéressé est nommé au premier grade d'officier dans l'Armée d'active ou les formations rattachées ;
- constatation de l'inaptitude physique à une carrière d'officier ou de l'inaptitude à la fonction d'officier avant le départ du lycée ;
- l'intéressé, admis dans une école de formation d'officiers des Armées ou des formations rattachées, est soit radié de l'école pour inaptitude physique définitive, soit exclu de l'école pour insuffisance de résultats ;
- au terme de trois années de services accomplis comme agent de l'État lorsque l'élève a été recruté en cette qualité dans les six mois qui suivent son départ du Lycée naval. Toutefois, en cas de cessation de ce service avant trois ans pour toute autre cause que l'inaptitude physique, les sommes dues sont proportionnelles à la durée du service à accomplir pour parfaire les trois années.

## **6. DEMANDE D'ADMISSION EN CLASSES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET EN CLASSES SUPÉRIEURES**

Les candidats sont invités à s'inscrire sur la plate-forme « PARCOURSUP » afin de :

- recueillir au plus tôt les renseignements sur les lycées possédant des classes préparatoires, prendre connaissance du calendrier et des différentes procédures d'inscription (procédure normale et complémentaire) ;
- saisir leur candidature, entre le 20 janvier et le 11 mars 2021.

Ils constituent leur dossier pédagogique sous forme dématérialisée (bulletins scolaires, lettre de motivation et CV) et seront en outre amenés à télé verser sur le portail « PARCOURSUP » des justificatifs avant le 8 avril 2021 (cf. annexe I).

## **7. DEMANDE D'ADMISSION EN CLASSES DE MATHÉMATIQUES SPÉCIALES**

Les dossiers sont examinés, au sein du lycée, par une commission de classement.

Pour une admission externe ou en redoublement, le candidat doit fournir le 25 juin 2021 les pièces suivantes :

- bulletins scolaires de l'année N et N-1 ;
- lettre de motivation ;
- certificat médical d'aptitude initial « 620-4\*/12 » datant de moins d'un an au jour de la rentrée scolaire ;
- le cas échéant, les résultats aux concours des grandes écoles militaires de l'année N.

## **8. DÉCISION D'ADMISSION**

La commission est souveraine. Les délibérations de cette commission sont confidentielles et ne peuvent faire l'objet d'aucune communication. À ce titre, aucune information n'est donnée aux candidats sur les motifs qui ont conduit au refus de leur admission.

## **9. ADRESSES ET POINTS DE CONTACT UTILES**

Lycée naval de Brest

Adresse : BCRM de Brest  
centre d'instruction naval  
CC 300  
29240 Brest cedex 9

Bureau inscriptions :

tél. 02.98.22.25.02.

Courriel : [inscription.ln@cinbrest.org](mailto:inscription.ln@cinbrest.org)

## 10. ABROGATION

La circulaire n° 0-637-2020/ARM/DPMM/FORM du 20 janvier 2020 relative à l'admission en classes préparatoires à l'enseignement supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée naval de Brest pour l'année scolaire 2020-2021 est abrogée.

## 11. PUBLICATION

La présente circulaire est publiée au *Bulletin officiel des Armées* et sera diffusée sur le site internet du Lycée naval.

Pour le ministre des Armées et par délégation,  
le contre-amiral Laurent Hemmer,  
adjoint au directeur du personnel militaire de la Marine,

**ORIGINAL SIGNE**

## **ANNEXE I**

### **COMPOSITION DU DOSSIER POUR LES ÉTUDIANTS CANDIDATS EN CPES ET EN CLASSES SUPÉRIEURES**

#### **Pièces obligatoires :**

- dossier pédagogique sous forme dématérialisée sur le portail PARCOURSUP : bulletins scolaires de première et de terminale, projet de formation motivé, CV ;
- à téléverser sur le portail PARCOURSUP avant le 8 avril 2021 (ou à adresser à [inscription.In@cinbreast.org](mailto:inscription.In@cinbreast.org) du 9 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021) :
  - copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou passeport ;
  - l'imprimé 620.4\*/12 (certificat médical initial) délivré par un médecin d'active et ne comportant que les seules conclusions relatives à l'aptitude du candidat à l'admission dans l'école militaire de son choix datant de moins d'un an au jour de la rentrée scolaire.
- pour les candidats boursiers candidatant en CPES, le justificatif de bourse de l'Éducation nationale ou la simulation de bourse.

**Nota :** l'attention est attirée par l'obligation de prendre rendez-vous au plus tôt avec un médecin militaire pour la visite médicale d'aptitude (liste à consulter sur le site internet du Lycée naval et auprès des CIRFA).

Après admission de la commission de sélection, chaque étudiant devra renseigner le dossier qui lui aura été expédié. Celui-ci devra faire retour au Lycée naval avant le 05 juillet 2021.

**ANNEXE II**

**CONTRATS D'ÉDUCATION**

Dans les appendices de cette annexe figurent les contrats d'éducation que signeront les élèves (ou leurs représentants légaux s'ils sont mineurs), admis au Lycée naval au titre de l'aide au recrutement.

## **APPENDICE II.1**

### **CONTRATS D'ÉDUCATION ÉLÈVES MINEURS**

[élève admis dans un Lycée de la défense au titre de l'aide au recrutement]

#### **1. IDENTITÉ DU SIGNATAIRE**

Le représentant légal de l'élève : père, mère, tuteur<sup>1</sup>

Nom : ..... Prénoms : .....

#### **2. DÉCLARATION D'INTENTION**

(à souscrire par le père ou la mère ou le tuteur)

Je soussigné (e)<sup>2</sup> .....

Qualité<sup>3</sup> ..... de l'élève<sup>2</sup> .....

déclare en accord avec mon (ma) fils, fille, pupille<sup>1</sup> souhaiter pour lui (elle) une carrière d'officier dans les Armées ou les formations rattachées et l'orienter, à cet effet, vers une école de formation d'officiers de carrière à laquelle prépare le Lycée naval de Brest.

Si mon intention ou celle de mon (ma) fils, fille, pupille<sup>1</sup> venait à changer, je m'engage à en aviser le commandant du centre d'instruction naval de Brest, sachant que je ne pourrai demander son maintien dans l'établissement au-delà de l'année scolaire en cours.

### 3. DEMANDE D'EXONÉRATION

(à souscrire par le père ou la mère ou le tuteur).

Après avoir pris connaissance des articles R.425-1 à R.425-22 du code de l'éducation et des textes réglementaires pris en application de ces dispositions,

Je demande pour mon (ma) fils, fille, pupille<sup>1</sup>:

Nom : ..... Prénoms : .....

l'admission au Lycée naval de Brest au titre de l'aide au recrutement des officiers, en application de l'article R.425-8 du code de l'éducation, et à être exonéré provisoirement des frais de trousseau et de pension.

Je reconnais savoir que l'exonération que je sollicite ne sera définitivement acquise que lorsque mon (ma) fils, fille, pupille<sup>1</sup>:

Nom : ..... Prénoms : .....

aura satisfait à l'une des conditions mentionnées à l'article R.425-21 du code de l'éducation.

Dans le cas contraire, les frais de trousseau et de pension deviennent exigibles et je m'engage à rembourser l'État du montant cumulé des sommes dues au titre des frais de trousseau et de pension, ainsi que de tout autre montant ou frais dont le remboursement serait exigible.

Fait à ....., le .....

*Signature du (de la) fils, fille, pupille<sup>1</sup>*

Précéder la signature de la mention manuscrite "pour accord".

*Signature du père, mère, tuteur<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile

<sup>2</sup> Nom, prénoms

<sup>3</sup> Père, mère ou tuteur

#### 4. CONFIRMATION DU CONTRAT

(à souscrire par l'élève devenu majeur)

Je soussigné(e)<sup>1</sup>.....

né(e) le.....majeur(e) depuis le.....

confirme les termes du contrat d'éducation mentionné précédemment signé le.....

par<sup>2</sup>.....

et y souscris librement, me subrogeant volontairement et de mon plein gré à toutes les obligations du signataire initial de ce contrat.

Fait à....., le.....

(Signature)

<sup>1</sup> Nom, prénoms

<sup>2</sup> Nom, prénom du représentant légal

**APPENDICE II.2**  
**CONTRATS D'ÉDUCATION « ÉLÈVE MAJEUR »**

[Élève admis dans un Lycée de la défense au titre de l'aide au recrutement]

**1. IDENTITÉ DU SIGNATAIRE**

NOM : ..... Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Sexe : .....

**2. DÉCLARATION D'INTENTION**

Je soussigné (e) <sup>1</sup> ..... déclare souhaiter faire une carrière d'officier dans les armées ou les formations rattachées, et m'orienter, à cet effet, vers une école de formation d'officiers à laquelle prépare le Lycée naval de Brest.

Si mon intention venait à changer, je m'engage à en aviser le commandant du centre d'instruction naval de Brest, sachant que je ne pourrai pas demander mon maintien dans l'établissement au-delà de l'année scolaire alors en cours.

**3. DEMANDE D'EXONÉRATION**

Après avoir pris connaissance des articles R.425-1 à R.425-22 du code de l'éducation et des textes réglementaires pris en application de ces dispositions.

Je demande à être admis (e) au Lycée naval de Brest au titre de l'aide au recrutement des officiers, en application de l'article R.425-8 du code de l'éducation, et à être exonéré(e) provisoirement des frais de trousseau et de pension.

Je reconnais savoir que l'exonération que je sollicite ne sera définitivement acquise que lorsque j'aurai satisfait à l'une des conditions mentionnées à l'article R.425-21 du code de l'éducation.

Dans le cas contraire, les frais de trousseau et de pension deviennent exigibles et je m'engage à rembourser l'État du montant cumulé des sommes dues au titre des frais de trousseau et de pension, ainsi que de tout autre montant ou frais dont le remboursement serait exigible.

Fait à....., le.....  
(Signature)

<sup>1</sup> Nom, prénoms

**ANNEXE III**  
**PARTIE MÉDICALE**

Cette annexe comprend :

- le questionnaire médico-biographique initial n°620-4\*/9 ;
- le certificat médico-administratif d'aptitude initiale n°620-4\*/12 ;
- le certificat médical d'aptitude initiale n°620-4\*/10.

**QUESTIONNAIRE MÉDICO-BIOGRAPHIQUE INITIAL****CONFIDENTIEL MEDICAL**

Imprimé n° 620-4\*/9

Instruction n°  
1700/DEF/DCSSA/PC/MA  
du 31 juillet 2014Format A3.  
(recto-verso)

À renseigner lors de l'expertise médicale initiale

Nom : .....	Prénom : .....	Sexe : .....
Date et lieu de naissance : .....		
Adresse : .....		
Situation de famille : .....	Nombre d'enfants : .....	
Profession actuelle : .....Numéro de téléphone : .....		

- Répondez au questionnaire médical en cochant à chaque ligne la case correspondant à votre cas.
- Si vous ne savez pas répondre à certaines questions mentionnez NSP (ne sait pas) face à la question.

**VOS ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX :**Age du père : .....ans ; est-il malade : .....  OUI  NON

Si OUI, quelle est sa maladie :

Si décédé, précisez la cause :

Age de la mère : .....ans ; est-elle malade : .....  OUI  NON

Si OUI, quelle est sa maladie :

Si décédée, précisez la cause :

Un des membres de votre famille (parents, grands-parents, frère, sœur, oncle, tante, cousins) a-t-il ou a-t-il eu une de ces maladies :

- Asthme : .....  OUI  NON
- Tuberculose : .....  OUI  NON
- Hypertension artérielle ou maladie de cœur : .....  OUI  NON
- Mort subite (d'effort ou non) : .....  OUI  NON
- Diabète : .....  OUI  NON
- Cancer : .....  OUI  NON
- Maladie nerveuse : .....  OUI  NON
- Autre maladie : .....  OUI  NON

**VOS ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX PERSONNELS :**

Avez-vous eu une des maladies suivantes ?

- Bronchite fréquente : .....  OUI  NON
  - Asthme : .....  OUI  NON
  - Pneumothorax – pleurésie : .....  OUI  NON
  - Tuberculose : .....  OUI  NON
  - Syncope, évanouissement, perte de connaissance : .....  OUI  NON
  - Palpitations : .....  OUI  NON
  - Hypertension artérielle ou maladie du cœur : .....  OUI  NON
- Si OUI, précisez :
- Manifestations d'intolérance à l'effort (malaises divers) : .....  OUI  NON

Si OUI, précisez :

    - Diabète : .....  OUI  NON
    - Jaunisse – Hépatite : .....  OUI  NON

Si OUI, précisez :

- Ulcère d'estomac : .....  OUI  NON
- Autres troubles digestifs : .....  OUI  NON
- Anomalies dans les urines (albumine, sucre, sang) : .....  OUI  NON
- Si OUI, précisez :
- Anomalies sur un bilan sanguin : .....  OUI  NON
- Si OUI, précisez :
- Calcul rénal ou urinaire : .....  OUI  NON
- Rhumatisme articulaire aigu : .....  OUI  NON
- Méningite, encéphalite : .....  OUI  NON
- Epilepsie, convulsions : .....  OUI  NON
- Paralysies : .....  OUI  NON
- Maladies gynécologiques : .....  OUI  NON
- Autres maladies : .....  OUI  NON
- Si OUI, précisez :
- Avez-vous déjà été hospitalisé : .....  OUI  NON
- Si OUI, précisez le motif :

#### **VOS ALLERGIES :**

- Etes-vous allergique à certains médicaments : .....  OUI  NON
- Si OUI, lesquels :
- Avez-vous des allergies de la peau (urticaire, eczéma) : .....  OUI  NON
- Avez-vous des allergies respiratoires (asthme – rhume des foins) : .....  OUI  NON
- Avez-vous des allergies alimentaires : .....  OUI  NON
- Si OUI, lesquelles :
- Avez-vous des contre-indications aux vaccinations : .....  OUI  NON
- Si OUI, lesquelles :
- Avez-vous une allergie aux piqûres de guêpes, d'abeilles ou d'autres insectes :.....  OUI  NON
- Si OUI, avez-vous été désensibilisé :  OUI  NON

#### **VOS ANTÉCÉDENTS CHIRURGICAUX ET TRAUMATIQUES :**

- Avez-vous subi une intervention chirurgicale : .....  OUI  NON
- Si OUI, laquelle :
- Avez-vous eu une anesthésie générale : .....  OUI  NON
- Avez-vous été victime d'un traumatisme crânien : .....  OUI  NON
- Si OUI: y avait-il eu perte de connaissance : .....  OUI  NON
- Vous reste-t-il des séquelles : .....  OUI  NON
- Avez-vous eu des fractures des membres : .....  OUI  NON
- Si OUI, à quel membre :
- Êtes-vous encore porteur de broche, clou, vis ou plaque : .....  OUI  NON
- Avez-vous eu des problèmes aux genoux (blocages, douleur, entorse) : .....  OUI  NON
- Autres antécédents articulaires (luxations, entorses ...) ou osseux : .....  OUI  NON
- Si OUI, préciser :

#### **VOTRE VUE :**

- Portez-vous des lunettes : .....  OUI  NON
- Portez-vous des lentilles ou verres de contact : .....  OUI  NON
- Avez-vous des problèmes de vision des couleurs : .....  OUI  NON
- Avez-vous subi une blessure ou un traumatisme de l'œil : .....  OUI  NON

- Avez-vous eu d'autres maladies des yeux : .....  OUI  NON  
 - Avez-vous bénéficié d'un traitement chirurgical de la myopie (laser, etc.) : .....  OUI  NON

#### **VOS OREILLES ET VOTRE NEZ :**

- Entendez-vous mal : .....  OUI  NON
- Avez-vous eu des maladies des oreilles ou des sinus ou du cou : .....  OUI  NON
- Avez-vous eu des troubles de l'équilibre : .....  OUI  NON
- Avez-vous été opéré des oreilles ou du nez ou des sinus ou du cou : .....  OUI  NON
- Utilisez-vous régulièrement un casque ou des écouteurs pour écouter la musique : .....  OUI  NON

#### **VOS DENTS :**

- Avez-vous des caries dentaires : .....  OUI  NON
- Quand avez-vous consulté un dentiste pour la dernière fois :

#### **VOTRE COLONNE VERTEBRALE :**

- Souffrez vous du dos ou de la colonne vertébrale : .....  OUI  NON
- Si OUI : - est-ce en permanence : .....  OUI  NON
- après effort : .....  OUI  NON
- les douleurs sont-elles apparues après un accident : .....  OUI  NON

#### **VOS SOUCIS :**

- Avez-vous eu une maladie nerveuse, une dépression : .....  OUI  NON
- Etes-vous claustrophobe (avez-vous peur dans un espace confiné ?) : .....  OUI  NON
- Avez-vous eu des crises de nerfs ou des colères violentes : .....  OUI  NON
- Avez-vous eu des troubles de l'alimentation (anorexie – boulimie) : .....  OUI  NON
- Avez-vous uriné au lit après l'âge de 7 ans : .....  OUI  NON
- Avez-vous été ou êtes-vous actuellement en traitement pour troubles nerveux : .....  OUI  NON
- Vous êtes-vous infligé des blessures volontaires : .....  OUI  NON
- Avez-vous fait une ou plusieurs tentatives de suicide : .....  OUI  NON
- Avez-vous été en institut médico-pédagogique : .....  OUI  NON
- Avez-vous été renvoyé d'un établissement scolaire : .....  OUI  NON
- Avez-vous eu des ennuis avec la justice : .....  OUI  NON

#### **VOS HABITUDES DE VIE :**

- Faites-vous du sport : .....  OUI  NON
- Si OUI - Indiquez le ou les sports pratiqués :
  - Depuis quand et nombre d'heures par semaine :
- Etes-vous fumeur habituel de tabac : .....  OUI  NON
- Buvez-vous des boissons alcoolisées (bière, vin, apéritif, etc.) : .....  OUI  NON
- Avez-vous eu des épisodes d'ivresse : .....  OUI  NON
- Avez-vous déjà consommé des drogues ou des toxiques : .....  OUI  NON
- Si OUI - Précisez lesquels :
  - En avez-vous pris récemment : .....  OUI  NON
  - Date de la dernière consommation :
- Vous sentez-vous dépendant de ce que vous consommez : .....  OUI  NON
- Etes-vous sous traitement substitutif d'une toxicomanie : .....  OUI  NON
- Avez-vous été traité pour maladie sexuelle : .....  OUI  NON
- Avez-vous bénéficié d'un dépistage du VIH : .....  OUI  NON

- Etes-vous donneur de sang régulier : .....  OUI  NON  
- Prenez-vous un traitement médicamenteux actuellement : .....  OUI  NON  
    Si OUI - Quels médicaments ?

#### **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**

- Est-ce votre première visite médicale pour l'admission dans les armées ou la Gendarmerie :  OUI  NON  
- Avez-vous déjà servi dans les armées ou la Gendarmerie : .....  OUI  NON  
    - Si OUI, y-a-t-il eu une inaptitude : .....  OUI  NON  
    - Si OUI, laquelle :  
- Avez-vous eu une autre maladie non signalée dans le questionnaire : .....  OUI  NON  
    Si OUI, laquelle :

#### **COORDONNEES DE VOTRE MEDECIN TRAITANT HABITUEL :**

- Nom et prénom : .....
- Adresse : .....
- Code postal et ville : .....
- Téléphone : .....

**Je soussigné certifie avoir répondu de façon sincère au présent questionnaire et ne pas avoir connaissance de troubles de mon état de santé autres que ceux signalés.**

Date et signature du candidat

***DOCUMENT A JOINDRE AU CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE INITIALE***

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4\*/12

Instruction n°  
1700/DEF/DCSSA/PC/MA  
du 31 juillet 2014

Format A4.

**CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF  
D'APTITUDE INITIALE**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Demeurant à : \_\_\_\_\_

Identifiant défense : \_\_\_\_\_

S	I	G	Y	C	O	P	(1)

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI       NON à titre temporaire       NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PRÉPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire – Durée
Aptitude générale au service <sup>(3)</sup> :			
Aptitude à la spécialité <sup>(4)</sup> :			
Aptitude à la spécialité <sup>(4)</sup> :			
Aptitude à la spécialité <sup>(4)</sup> :			
Aptitude au parachutisme militaire <sup>(5)</sup> :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École <sup>(6)</sup>			
École			
École			

**Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).**

L'inaptitude à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) \_\_\_\_\_ Le (date) \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
Le médecin<sup>(7)</sup> \_\_\_\_\_

*Signature & cachet du médecin*

(1) En cas d'inaptitude, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.

(2) Rayer les mentions inutiles

(3) Intègre également l'aptitude à servir dans la marine

(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.

(5) Sous réserve des résultats des examens d'imagerie réglementaire.

(6) Compléter l'identification des écoles postulées.

(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

Cachet de l'organisme dont relève le médecin ayant effectué la visite

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4\*/10

Instruction n°  
1700/DEF/DCSSA/PC/MA  
du 31 juillet 2014

Format A3.  
(recto-verso)

## CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE INITIALE (1)

CONFIDENTIEL MÉDICAL

Certificat à remettre au candidat sous pli cacheté «confidentiel médical»

Je soussigné(e), médecin (2) .....  
après avoir examiné M<sup>r</sup>, M<sup>me</sup> (3) ..... né(e) le .....  
demeurant à ..... code postal .....  
certifie avoir fait les constatations suivantes :

Antécédents personnels : .....

Antécédents familiaux : .....

Allergies identifiées : .....

Traitements en cours : .....

Etat vaccinal connu  non connu  Joindre une copie du carnet de vaccination

Contre-indication à une vaccination : OUI  NON  Refus de vaccination : OUI  NON

Préciser : .....

### SIGLE G =

### ASPECT GÉNÉRAL (4) :

Biométrie – Taille (cm) : ..... Poids (en kg) : .....

Indice de masse corporelle ( $\frac{P}{T^2}$ ) : ..... Périmètre abdominal : .....

Rachis : .....

Sangle abdominale : .....

### Appareil respiratoire

Examen clinique : .....

Examens para-cliniques (5) : .....

### Appareil circulatoire :

Pouls : ..... Pression artérielle : .....

*Examen clinique :* .....

*Cœur :* .....

Système circulatoire périphérique artériel : .....

Système circulatoire périphérique veineux : .....

E.C.G (6) : .....

### Appareil digestif :

Examen clinique : .....

Examens para-cliniques (5) : .....

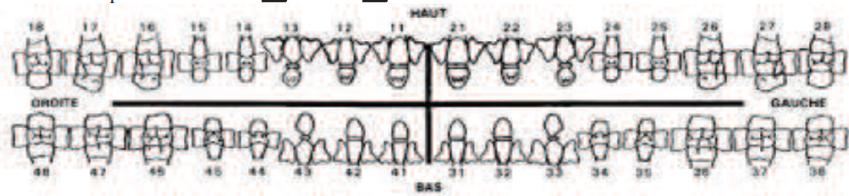
### Appareil neurologique :

Examen clinique : .....

Examens para-cliniques (5) : .....

**Etat bucco-dentaire** Satisfaisant  Déficient  Caries dentaires multiples

Soins à prévoir avant l'incorporation : Oui  Non



#### **Appareil génito-urinaire**

Examen clinique : \_\_\_\_\_

Analyse des urines : - Protéines : \_\_\_\_\_ - Glucose (7) : \_\_\_\_\_ - Sang : \_\_\_\_\_

- Recherche de β.H.C.G (5) : \_\_\_\_\_

- Examen gynécologique (8) : \_\_\_\_\_

- Situation obstétricale : \_\_\_\_\_ Apté  Inapte temporaire

**Glandes endocrines :** \_\_\_\_\_

**Appareil spléno-ganglionnaire :** \_\_\_\_\_

**Peau et muqueuses :** \_\_\_\_\_

**SIGLE S =**

**MEMBRES SUPÉRIEURS :**

**SIGLE I =**

**MEMBRES INFÉRIEURS :**

**SIGLE Y =**

**YEUX ET VISION (9) :**

Expertise par un spécialiste (10) : \_\_\_\_\_ OUI  NON

Examen clinique : \_\_\_\_\_

Examens paracliniques : \_\_\_\_\_

	Acuité visuelle		Correction indiquée	Milieux transparents	Fond d'œil	Vision binoculaire
	sans correction	avec correction				
O.D.						
O.G.						

**SIGLE C =**

**SENS CHROMATIQUE :**

Expertise par un spécialiste : \_\_\_\_\_ OUI  NON

Test de capacité chromatique professionnelle (10) : \_\_\_\_\_ satisfaisant  non satisfaisant

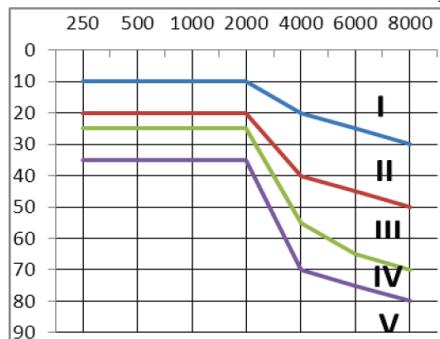
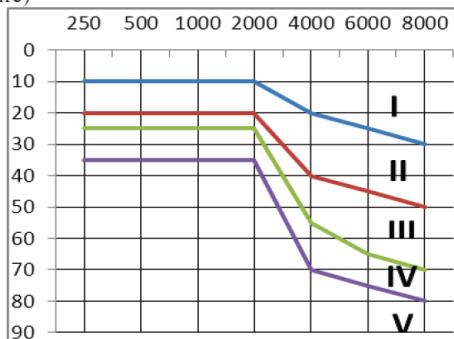
**SIGLE O =****OREILLES ET AUDITION (11) :**Expertise par un spécialiste : .....  OUI NON 

Troubles fonctionnels : .....

Examen des tympans : .....

Examens para-cliniques (5) : .....

AUDIOGRAMME (obligatoire)

**OG****OD****SIGLE P =****PSYCHISME :**

Conduites addictives (alcool, drogues, médicaments détournés de leur usage) : .....

Constatations et observations : .....

**Aptitude particulière des candidats à l'entrée dans la Gendarmerie nationale :**

- Absence de toxicomanie avérée ou décelée cliniquement ou biologiquement.
- Absence de bégaiement prononcé.
- Absence de contre-indication apparente au port et à l'usage de l'arme.

CONSTATATIONS DIVERSES (12) : .....

Demande d'avis spécialisé ou examens complémentaires prescrits : .....

En conséquence, j'estime que Mr, Mme (13) : .....

présente le profil médical suivant :

S	I	G	Y	C	O	P

Ne présente ce jour aucune affection apparente contre-indiquant la pratique des épreuves sportives :

Présente ce jour une affection contre-indiquant la pratique des épreuves sportives :

- A titre temporaire
- A titre définitif

A (lieu)

, le

Nom, prénom, grade, fonction, unité d'affectation et signature du médecin qui a examiné le candidat  
NUMÉRO RPPS

### CARTOUCHE RÉSERVÉ A L'INCORPORATION

- Faits pathologiques nouveaux :

Date d'incorporation	S	I	G	Y	C	O	P
le							

Nom, prénom, grade, fonction, unité d'affectation et signature du médecin incorporateur  
NUMÉRO RPPS

(1) Le certificat médical d'aptitude initiale n'a qu'une valeur provisoire. En effet, Les candidats admis bénéficient à leur arrivée dans l'armée choisie d'une visite médicale d'incorporation, à l'issue de laquelle ils peuvent être déclarés inaptes si leur état médico-psychologique ne correspond pas aux conditions exigées pour l'admission à certaines spécialités.

(2) Nom, prénom, grade et fonction du médecin des armées qui a pratiqué l'examen.

(3) Nom (en capitales) et prénoms du (de la) candidat(e) ; pour les femmes mariées, utiliser le nom patronymique puis le nom d'usage.

(4) Impression d'ensemble, type morphologique, musculature, obésité, etc.

(5) Examens complémentaires à ne pratiquer que sur prescription médicale motivée et non à titre systématique (sauf ECG).

(6) L'ECG est pratiqué systématiquement.

(7) Une glycémie capillaire sera réalisée en cas de glycosurie

(8) Examen gynécologique pratiqué uniquement sur symptomatologie fonctionnelle et par un spécialiste.

(9) Pour tout  $Y > 2$ , et en cas de doute sur le coefficient 2 ou 3 à attribuer au sigle Y, et en cas de suspicion d'une anomalie à l'interrogatoire ou à l'examen clinique, le candidat sera adressé à la consultation d'ophtalmologie de l'HIA de rattachement (joindre le billet de consultation du spécialiste au présent certificat).

(10) Expertise par un spécialiste militaire obligatoire pour les candidats aux écoles d'officier Marine (joindre le billet de consultation du spécialiste).

(11) Pour tout  $O > 2$ , et en cas de doute sur le coefficient 2 ou 3 à attribuer au sigle O, et en cas de suspicion d'une anomalie à l'interrogatoire ou à l'examen clinique, une consultation spécialisée sera demandée (joindre le billet de consultation du spécialiste).

(12) Mentionner ici les traitements en cours.

(13) Inscrire les noms et prénoms du (de la) candidat(e).

## ANNEXE IV

### CHARTE DU CORRESPONDANT POUR LES ÉLÈVES INTERNES MINEURS

#### ANNEE SCOLAIRE 2021-2022



**Le correspondant établit un lien privilégié entre l'étudiant et sa famille. Son rôle s'inscrit pleinement dans l'accompagnement pédagogique et éducatif développé par la communauté scolaire du Lycée naval.**

Aussi, le correspondant s'engage à accueillir l'élève :

- les fins de semaine, régulièrement,
- en cas de maladie,
- en cas d'exclusion temporaire,
- pendant les week-ends ou courtes périodes de très basse activité (lors de fermeture totale du lycée ou/et du CIN) s'il ne peut retourner au domicile familial,
- les week-ends prolongés.

Au besoin, le correspondant sera sollicité pour accompagner l'élève en consultation médicale extérieure au CIN.

Le correspondant s'assure que l'élève se rend bien chez lui et s'engage à prévenir le Lycée naval dans le cas contraire. L'élève n'est plus sous la responsabilité de l'établissement lorsqu'il est chez son correspondant.

Le correspondant peut être amené à signer les demandes d'autorisation d'absence ponctuelle de courte durée, en accord avec les parents (sortie scolaire, culturelle et sportive, une absence de courte durée). Dans son rôle d'intermédiaire de proximité entre la famille et le lycée, il tient régulièrement informés le lycée et la famille. Mais il n'est en aucun cas habilité à signer les documents concernant l'orientation (fiches de liaison, dossiers d'enseignement supérieur...) ni les autorisations de voyages pédagogiques (à l'étranger, stage sportif, TILD, ...).

La famille et le correspondant s'engagent à prévenir immédiatement le lycée de tout changement (situation, coordonnées...).

Monsieur, Madame ..... père/mère/tuteur  
de nom) ..... l'élève ..... (prénom-  
..... Classe.....

**DÉSIGNE**

Monsieur,  
Madame.....

Adresse.....

Numéros de téléphone : domicile

.....  
professionnel  
.....  
portable  
.....

Parenté éventuelle avec l'élève :

**EN PLEIN ACCORD AVEC EUX, COMME CORRESPONDANT DE MON FILS / MA FILLE.**

*Fait à....., le .....*      *Fait à....., le*  
.....

Les parents/le tuteur

Le correspondant



## ANNEXE V

### CHARTE DE CIVILITÉ ET DE COMPORTEMENT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DU LYCÉE NAVAL

Le Lycée naval de Brest, seul lycée de la Marine nationale parmi les six lycées de la Défense, vise à l'excellence académique et à l'excellence éducative. Il cherche à développer les qualités physiques, intellectuelles et morales de l'élève. Il promeut les valeurs de la République et celles propres à la Marine.

La mise en pratique de ces valeurs :

- permet d'offrir un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de chacun ;
- favorise le développement personnel de chacun et conduit à l'autonomie progressive et à l'engagement citoyen des élèves et étudiants ;
- favorise les rapports entre tous les acteurs de la communauté éducative (cadres militaires, enseignants, personnel civil et de soutien, surveillants, parents, élèves).

**Chaque élève doit s'engager personnellement à les respecter.** En inscrivant leur enfant au Lycée naval, les parents ou responsables légaux adhèrent également à cette charte.

#### LE RESPECT DE SOI

- Je m'engage à me respecter, intellectuellement et physiquement. Je suis fier de mon état d'élève du Lycée naval. Je porte toujours une tenue soignée.
- Mon comportement est toujours digne. À cette fin, je, ne consomme ni revends ni alcool, ni stupéfiant. Je n'en introduis pas dans le lycée.
- Je m'engage à une scolarité exigeante qui nécessite un investissement sans faille dans le travail. Je respecte l'organisation au sein du lycée. Elle est conçue pour faciliter la vie courante et ainsi, me permettre de me concentrer sur mon principal objectif : réussir brillamment mes examens (baccalauréat, brevet de technicien supérieur), mes concours, et me préparer au mieux aux études supérieures.
- Je m'engage à respecter mon image notamment dans l'usage que je fais d'internet (en ne surfant pas sur les sites immoraux ou illégaux, pornographiques, racistes, xénophobes ou sectaires).

#### LE RESPECT DES AUTRES

- Je m'engage à respecter la tranquillité des autres élèves, à être courtois et poli afin de ne pas déranger mes camarades en chambres et dans les locaux communs. Les valeurs de respect, de travail et de camaraderie doivent m'imprégner : la qualité de la vie au lycée passe par des comportements dignes, responsables et harmonieux, y compris à l'occasion des actes les plus simples de la vie quotidienne.
- Je m'engage à respecter les horaires afin de ne pas faire perdre du temps à l'ensemble de la communauté. Par mon esprit d'équipe, j'aide mes camarades en difficulté, je mets mes capacités physiques, intellectuelles et morales au service des autres.
- Je m'engage à respecter autrui en mettant en œuvre trois valeurs essentielles qui interdisent toutes sortes de discriminations : **la camaraderie** par laquelle je ferai preuve de compréhension et d'intelligence au service des autres ; **la tolérance** qui me conduira à respecter la religion, la culture, les idées et convictions d'autrui et **le respect mutuel** par lequel chacun vivra en harmonie avec les autres.
- Je m'engage à ne pas provoquer autrui en cherchant à imposer mes idées politiques, religieuses ou philosophiques mais, au contraire, à chercher à comprendre les idées des autres pour enrichir mes propres opinions au travers d'échanges respectueux.
- Je m'engage à exclure de mon comportement toute forme de harcèlement, brimade, discrimination et violence (psychologique, physique, sexuelle et morale).
- Je m'engage à appliquer et défendre le principe absolu d'égalité entre les filles et les garçons.
- Je m'engage à respecter les militaires, les professeurs et le personnel civil. J'ai conscience qu'ils ont reçu pour mission de m'instruire et de m'accompagner dans mon développement intellectuel et moral. Je m'engage aussi à respecter le travail du personnel de soutien.
- Je m'engage à respecter l'image de mes camarades, en particulier sur internet et les réseaux sociaux en veillant à ne pas publier ce qui peut porter atteinte à leur réputation. Je suis conscient que j'encours des sanctions disciplinaires et des peines prévues par la loi.
- Je m'engage aussi à faire d'internet un usage académique intelligent et honnête en m'interdisant de copier systématiquement des informations et en citant mes sources.

## **LE RESPECT DU LYCÉE**

- Je m'engage à respecter mon lycée en veillant à toujours donner la meilleure image de l'établissement par un comportement approprié. Je respecte la réputation de l'établissement et des personnes qui y servent.
- Je m'engage à ne pas commettre de dégradation matérielle.
- Je m'engage à ne jamais mettre en danger les personnes ou les biens autour de moi, à respecter les règles de sécurité, à ne pas introduire ni utiliser du matériel ou des substances interdites au lycée, à ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable compte tenu des conséquences graves sur la sécurité.

## **LA CONFIANCE ENVERS SOI-MÊME**

- J'ai confiance en moi et, conscient de ce que je peux apporter au bien commun, je donne le meilleur de moi-même. Je prends soin d'enrichir ma personnalité en m'appliquant à l'étude, en développant ma culture générale et de saines relations avec les autres.

## **LA CONFIANCE ENVERS LES AUTRES**

- J'ai confiance dans mes camarades avec lesquels je vis et je travaille en bonne intelligence.
- J'ai pour les plus jeunes une attitude de bienveillance et d'écoute.
- J'ai confiance dans les adultes qui m'encadrent, j'ai pleine conscience qu'ils sont là pour m'aider à devenir un adulte responsable. Je fais confiance aux professeurs et cadres militaires pour leur enseignement académique et leur mission éducative.
- J'entretiens une relation loyale et de confiance avec mes cadres de contact et mon professeur principal. J'ai confiance en ce qu'ils me disent et veille à ce qu'ils puissent avoir confiance en moi en ne les trompant pas.

## **L'AMBITION POUR SOI-MÊME**

- Je m'engage à travailler avec rigueur et courage pour préparer et réussir au mieux mes études.
- Je m'engage à faire preuve de persévérance tant dans l'effort tant physique qu'intellectuel pour toujours donner le meilleur de moi-même. Je ne crains pas l'inconfort ni la remise en cause, je cherche toujours à progresser.
- Je suis conscient que je dois être moi-même un exemple pour les autres. L'abnégation et l'exemplarité étant des vertus de tout individu appelé à exercer des responsabilités, je dois les cultiver avec zèle et par là, faire face aux difficultés avec lucidité et enthousiasme.
- J'applique les règles inculquées par l'encadrement, ces règles visent à ma réussite et à mon développement personnel.
- Je m'engage à m'investir dans les cérémonies et évènements qui rythment la vie de la communauté du lycée. Je m'engage à en comprendre le sens.
- Je ferai de mon mieux pour sortir grandi de mon parcours au Lycée naval.

## **L'AMBITION POUR LES AUTRES**

- Je souhaite aussi que mes camarades puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Je ne laisse pas un camarade commettre ce que j'estime être une erreur sans lui donner loyalement mon avis.
- Je respecte leur travail dans une saine émulation les uns envers les autres.
- Je cherche à être un exemple et je fais tout pour aider ceux qui en ont besoin.

Le ...../...../.....

**Nom, prénom, signature :**

L'élève ou l'étudiant,

**Nom(s), signature(s) :**

Le(s) représentant(s) légal (légaux),

## **LISTE DE DIFFUSION**

**DESTINATAIRE** :

- EMM/ORT/CMBO (BOC/PT)

**COPIES** :

- CIN BREST
- DPMM (FORM – EFF – SDEPRH)
- Lycée naval
- archives.